GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale
de l'enseignement scolaire
Délégation générale
à l'emploi et la formation professionnelle
Direction générale
de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle

BILAN 2026 DE L'UTILISATION DU SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

en vue du maintien sur la liste nationale (au titre de 2025-2027 ou 2026-2028) des organismes agissant au niveau national pour la promotion de la formation technologique et professionnelle initiale et des métiers

A déposer exclusivement en ligne sur SOLTéA

https://www.soltea.education.gouv.fr

au plus tard le 11 décembre 2026, délai de rigueur,

au format PDF non numérisé ni protégé par mot de passe.

Aucun dossier déposé après cette date ne sera traité

1. L'organisme	
Nom de l'organisme	
Adresse postale du siège	

Adresse mail de contact générique	
Numéro de téléphone - standard	
SIRET Si changement, ancien N° SIRET :	
Statut de l'organisme	
Nom et prénom du responsable de l'organisme	
Adresse mail du responsable	
URL du site Internet	
Organisme inscrit sur une liste régionale ? (oui ou non)	Oui
Budget de l'organisme pour l'année 2026	
Taxe d'apprentissage perçue en 2026 (à la date de dépôt du présent bilan)	
Part de la taxe d'apprentissage dans le budget global 2026 (en pourcentage)	0.00%

	2. Les actions					
	Libellé [1] ***Et lien avec la promotion de la formation technologique et professionnelle initiale et des métiers*** *(une ligne par action)*	**Nombre de bénéficiaires**	**Régions couvertes**	**Dates ou période de mise en œuvre** (mois et année)	**Budget total de l'action**	**Part de solde de taxe d'apprentissage réellement engagée pour financer l'action** *(en pourcentage du budget de l'action)*
Action 1						0.00%
Action 2						0.00%
						0.00%
						0.00%
						0.00%
						0.00%
<u>TOTAL</u> **(Somme des actions)**		0			0.00 €	. 0.00%

1. <u>Exemples de libellés des actions</u>
   - organisation d'événements (salons, forums, concours…) :
   - intervention présentielle (visites d'entreprises, en classe, ateliers …) :
   - réalisation de supports (vidéo, site internet, annuaires…) : préciser
   - si autres, préciser :

	3. Bilan qualitatif		
	Outils d'évaluation mobilisés *(une ligne par action)*	**Difficultés rencontrées et perspectives d'amélioration**	**Points positifs au regard de la promotion de la formation technologique et professionnelle initiale et des métiers**
Action 1			
Action 2			

☐ L'organisme a bien noté que :

- les demandes émanant d'organismes à but lucratif ne sont pas recevables ;
- les dossiers ne présentant pas d'actions d'envergure nationale en matière de promotion de la formation technologique et professionnelle initiale et des métiers ne sont pas recevables ;
- les actions de formation, de coopération, d'étude, de soutien scolaire ou de bourses envers différents publics ne sont pas éligibles ;
- pour la pérennité des actions mises en place dans le cadre du solde de la taxe d'apprentissage, les sources de financement de l'organisme doivent être diverses et ne pas reposer principalement sur le solde de la taxe.
- il est interdit de reverser des fonds au titre du solde de la taxe d'apprentissage a un autre établissement, ou de collecter des fonds pour le compte de ce-dernier.

☐ Je certifie exactes les informations indiquées sur le bilan annuel.

Fait à le : Signature du représentant légal